



Entretien avec mon employeur

Par **jmw**, le **20/11/2017** à **17:48**

Bonsoir,

Demain j'ai un entretien pour une mise au point avec mon employeur et qui m'autorise bien qu'il me dise que ça n'est pas utile de me faire accompagner. Question : Le salarié qui m'accompagne doit il récupérer les heures passées à mon entretien ?

Merci de vos réponses

JMW

Par **morobar**, le **21/11/2017** à **09:39**

Bonjour,

Oui

Il doit même demander une autorisation pour quitter son poste, sauf s'il s'agit d'un représentant du personnel, dans la limite de ses droits et procédures sur son temps de délégation.